



Remise des diplômes du baccalauréat 2022

Cher.e lauréat.e,

Vous êtes invité.e à la campagne de retrait des diplômes du baccalauréat 2022 au lycée Dumont D'Urville à Toulon.

Ce retrait aura lieu du jeudi 1^{er} décembre au mardi 6 décembre 2022 selon les créneaux horaires suivants dans le **hall du provisorat, bâtiment H**:

Jour	Horaires
Jeudi 01/12	14h à 17h30
Vendredi 02/12	10h à 14h
Lundi 05/12	14h à 17 h
Mardi 06/12	14h à 18h

Pour pouvoir retirer leur diplôme, les lauréats devront obligatoirement présenter une pièce d'identité officielle (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduite...).

En cas d'absence du lauréat, si l'un des parents ou une tierce personne est mandaté pour le retrait du diplôme, il devra fournir :

- **une procuration** signée par le lauréat + la copie de la carte nationale d'identité du lauréat
- sa propre pièce d'identité.

Pour toute information complémentaire, écrire à : secretariat-provadj.0830053g@ac-nice.fr